

Paris, le 20 mai 2020

**Communiqué de mise à disposition
des documents préparatoires
à l'Assemblée Générale Mixte
du 11 juin 2020**

La Société annonce avoir mis à disposition du public les documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte du 11 juin 2020, conformément aux dispositions de l'article R.225-73-1 du Code de commerce.

Les documents préparatoires à l'Assemblée générale peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse <http://www.fonciere7investissement.fr>, à la rubrique "communiqués et informations réglementées".